

Programme détaillé

Formation SSIAP 1 (Agent de Sécurité Incendie)

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Cette formation est éligible au CPF.

Elle comprend également la qualification :
EPI (Equipier de Première Intervention)



• Durée

77h00 sur onze jours, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

• Pré requis

- Savoir lire, écrire, compter et parler le français
- Aptitude physique (validée par un certificat médical UNIQUEMENT selon le modèle INFISS disponible sur notre site internet : <https://formations-securite-incendie.com>)
- Bilan cardiaque recommandé pour les personnes de plus de 45 ans.
- SST en cours de validité sur la période de formation

• Public concerné

- Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sécurité incendie

• Nombre de participants

- 4 minimum à 12 maximum

• Objectifs

L'objectif de la formation SSIAP 1 est d'acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH)

L'agent de service de sécurité incendie a pour missions :

- La prévention des incendies
- La sensibilisation des employés aux risques et aux dangers du feu
- L'intervention précoce face aux incendies
- Assurer l'entretien des moyens de secours sur le site durant l'année
- Alerter et organiser l'évacuation du public en cas de risque ou de sinistre
- Gérer l'accueil des secours
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du PC de sécurité incendie

Objectifs pédagogiques opérationnels et évaluable :

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Identifier les risques d'incendie et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées dans un ERP/IGH (Évalué par : épreuve écrite QCM).
- Utiliser les moyens de première intervention (extincteurs, RIA) pour circonscrire un début d'incendie (Évalué par : épreuve pratique sur bac à feu).
- Exploiter un système de sécurité incendie de catégorie A et le poste de sécurité pour déclencher la procédure adaptée (Évalué par : mise en situation sur simulateur).
- Organiser l'alerte et l'évacuation du public en cas de sinistre (Évalué par : exercice d'évacuation simulé).
- Assurer l'entretien élémentaire des moyens de secours du site (Évalué par : épreuve pratique).
- Accueillir et guider les services de secours à leur arrivée sur site (Évalué par : mise en situation pratique).
- Porter assistance à une personne en difficulté au sein de l'établissement (Évalué par : mise en situation / grille de certification SST le cas échéant).

• Matériels pédagogiques et équipements (Livret pédagogique délivré à chaque stagiaire) :

INFISS	Création : 09.01.2018	Révision : 17.09.2026	Version 3.1
--------	-----------------------	-----------------------	-------------

Moyens de secours :

- Poste de Sécurité avec 3 ordinateurs
- système de sécurité incendie de catégorie A sur ordinateur (Simulateur Virtuel Informatisé)
- informatique :
 - notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
 - ordinateur avec système de ronde électronique
- divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc....) ;
- extincteurs (eau, poudre, CO2), en coupe et pleins ;
- mise à disposition d'une aire de feu pour l'emploi d'extincteurs sur un bac à feux écologiques à gaz
- robinet incendie armé ;
- têtes d'extinction automatique à eau (non fixées) ;
- appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
- modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
- autocom avec téléphones : emploi des téléphones (réception, appel) ;
- système PTI

Désenfumage :

- un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement ;
- un clapet coupe-feu équipé ;

Eclairage de sécurité :

- blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)

• Contenu

1^{ère} partie : Le feu et ses conséquences (Le feu, le comportement au feu ...) et Sauveteur Secouriste du Travail

2^{ème} partie : Sécurité incendie (Principes de classement des établissements, fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, désenfumage ...)

3^{ème} partie : Installations techniques (Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, système de sécurité incendie...)

4^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (Présentation des consignes de sécurité et main courante, poste de sécurité, mise en œuvre des moyens d'extinction ...)

5^{ème} partie : Concrétisation des acquis (Visites applicatives, mises en situation d'intervention ...)

• Examen

Epreuve écrite (QCM de 30 questions – 30 minutes)

Epreuve pratique (Ronde avec anomalies et sinistre – 15 minutes/candidat)

Le candidat sera déclaré « certifié » s'il obtient la note de 12/20 minimum à l'épreuve écrite et s'il est « Apte » à l'épreuve pratique. Il aura un an pour se représenter à l'examen afin de repasser l'épreuve non validée. Passé ce délai, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et devra suivre à nouveau la formation dans son intégralité avant d'être présenté à un nouvel examen.

Le diplôme SSIAP 1 sera valable 3 ans. Il conviendra de suivre un « Recyclage SSIAP 1 » avant la date anniversaire afin de le renouveler pour 3 ans à nouveau.

• Déroulement (Méthodologie de la mise en œuvre)

1. Contact (mail, téléphone, sur place)
2. Evaluation des besoins spécifiques et conseils
3. Vérification des pré-requis
4. Inscription
5. Formation
6. Visite technique applicative
7. Examens blancs (Théorique et Pratique)
8. Examen

• **Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques, exercices pratiques et mises en situation d'intervention, visite technique applicative, QCM d'entraînement et examens blancs (théorique et pratique).

INFISS	Création : 09.01.2018	Révision : 17.09.2026	Version 3.1
--------	-----------------------	-----------------------	-------------

• **Suivi**

- Feuilles d'émargement par demi-journée
- Evaluations formatives continues
- Exercices pratiques
- QCM d'entraînement
- Questionnaires de satisfaction en fin de formation
- Attestation de fin de formation délivrée à chaque candidat

• **Débouchés :**

À l'issue de la formation, le candidat certifié peut exercer la fonction d'Agent de Service de Sécurité Incendie au sein d'Établissements Recevant du Public (ERP) et d'Immeubles de Grande Hauteur (IGH) : centres commerciaux, hôtels, établissements de santé, tours et immeubles de bureaux, salles de spectacle, établissements industriels, etc., en tant que salarié d'une société prestataire de sécurité incendie ou d'un service de sécurité interne à l'établissement.

• **Informations sur les évolutions après la formation SSIAP 1 :**

- Accéder à la formation SSIAP 2 (Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie) :
 - Conditions : Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail
- Accéder à la formation SSIAP 3 (Chef de Service de Sécurité Incendie) :
 - Conditions : Disposer d'un diplôme niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par une VAE

• **Tarif :** 890€ Nets

• **Accessibilité PMR :** Notre centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous appeler pour toutes questions relatives à l'accessibilité et à la validation des prérequis pour accéder à nos formations.

• **Blocs de compétences, équivalences, passerelles :** Une équivalence est possible. Voir la fiche module complémentaire SSIAP 1^{er} degré : <https://formations-securite-incendie.com/formation-module-complementaire-ssiap-1/> .

• **Fiche RS 5641 :** <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

• **Délais d'accès :** Formation accessible tous les mois (se référer au calendrier de formation : <https://formations-securite-incendie.com/dates-formation-incendie/>)

• **Lieu de la formation**

Au centre de formation INFISS

INFISS

1 place Charles De Gaulle
Le Central Gare – Bât C – 8^{ème} étage
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01.34.59.42.32
Courriel : contact@infiss.fr
<https://formations-securite-incendie.com/>

INFISS	Création : 09.01.2018	Révision : 17.09.2026	Version 3.1
--------	-----------------------	-----------------------	-------------